

<https://divergences.be/Alger.html>



Alger

- Un Caillou dans l'Histoire - De Mauthausen à Alger -



Date de mise en ligne : dimanche 24 mai 2026

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Sommaire

- [Après la guerre](#)
- [Alger](#)
- [Il n'y a plus d'État de \(...\)](#)

Après la guerre

Survivant il adhère à l'Amicale des anciens déportés de Mauthausen...

René Gille est nommé commissaire de Police à Biarritz

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH122/mars_1946-4b4f5.png]

Puis à Bruay-en-Artois

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH103/jo_23_novembre_1947-f0f23.png]

Alger

Et on le retrouve Commissaire de Police à Alger en 1956 ou 57. (*Pas moyen de retrouver la date de sa nomination !*)

Il se trouve donc sous les ordres de Paul Teitgen, nommé le 20 août 1956, au poste de secrétaire général de la préfecture d'Alger chargé de la police au moment de « la Bataille d'Alger ».

Paul Teitgen est né le 6 février 1919 à Colombe-lès-Vesoul (département de Haute-Saône) et mort le 13 octobre 1991 à Saint-Cloud (département des Hauts-de-Seine).

Il a lui-même été résistant et torturé par la Gestapo avant d'être déporté au camp de Natzweiler-Struthof puis à Dachau.

[1]

Il n'y a plus d'État de droit à Alger.

Dans son livre *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Guy Pervillé explique Page 254 :

Le ministre résidant Robert Lacoste, constatant qu'il ne pouvait plus maîtriser la situation à Alger à cause du terrorisme du FLN mais aussi du contre-terrorisme et du risque de désobéissance de l'armée, décida donc de confier les pouvoirs de police dans le département d'Alger au général Massu à partir du 7 janvier 1957.

Celui-ci reçut la mission de briser le terrorisme et d'empêcher le succès de la grève générale annoncée pour le 28 janvier en démantelant les réseaux du FLN-ALN, composés d'environ 5000 militants (parmi lesquels seulement 200 de l'ALN, dans les groupes armés et dans le réseau bombes) encadrant la majorité des 300 000 musulmans du grand Alger.

Le général disposait pour cela des forces de police, gendarmerie et CRS, des Unités territoriales (composées de réservistes servant sur place pour de courtes périodes) et d'environ 10 000 soldats, dont à peine la moitié.

En confiant tous les pouvoirs à l'armée, il s'agit d'une rupture de l'État de droit. Et c'est le fait du gouvernement socialiste de Guy Mollet (1er février 1956 - 12 juin 1957).

Le ministre d'État, chargé de la justice, est François Mitterrand. Le 7 janvier 1957 Serge Barret (IGAME) Inspecteur général de l'Administration en Mission extraordinaire, sous les ordres de Robert Lacoste, Gouverneur Général et ministre de l'Algérie délègue au général Massu les pouvoirs de police sur le territoire du département d'Alger.

Voici ce qu'écrit l'historien Pierre Vidal-Naquet dans son livre **les crimes de l'Armée française**, page 83 :

À Alger, c'est la terreur : mais l'armée française est, pour sa tâche, assez mal équipée : elle ne dispose pas comme l'armée allemande de 1939-1945 d'une police spécialisée, bureaucratique et terroriste, tout à la fois qui l'accompagne dans ses déplacements ; l'organisation installée par le général Massu, mise au point par le colonel Godard, commandant le secteur, Alger Sahel, à qui le général, Massu devait déléguer ses pouvoirs et appuyée sur la « dispositif de protection urbaine » du lieutenant-colonel Trinquier, devait jouer à la fois le rôle des SS et celui de la Gestapo. La torture, non pas exceptionnelle, mais quotidienne et systématique, devint l'institution principale, institution clandestine vis-à-vis de l'opinion métropolitaine, mais ouvertement pratiquée par les officiers de renseignement avec l'approbation de Monsieur Robert Lacoste.

Et parmi ces parachutistes, il en est un qui devient tristement célèbre plus tard, c'est Jean-Marie Le Pen

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/le_pen_en_para-84766.jpg]

Dans un autre livre de Vidal-Naquet, **La torture dans la République**, on peut lire, Page 72

Le 25 février 1957, un gardien de la paix musulman, A... S..., fut arrêté et mis à la disposition des paras du lieutenant-colonel Bigeard. Il fut battu (mâchoire fracturée), torturé à l'électricité, brûlé à l'essence, tous faits attestés par certificat médical. Le commissaire Gille, ancien déporté à Mauthausen, mena l'enquête. A... S... ne porta pas plainte mais donna, le 24 juillet, reçu d'une somme de 600 000 francs destinée à faciliter sa mutation et sa réinstallation à Quimper.

Le 31 mars 1957, à 2 heures du matin, A... B..., veilleur de nuit à l'hôtel Albert-Ier, est sollicité par le lieutenant para Jean-Marie Le Pen, député du V^Â° arrondissement de Paris, et par plusieurs de ses camarades, de leur servir à boire. L'heure des consommations était passée et le lieutenant paraissait ivre ; A... B... refusa de le servir. Le Pen conduisit aussitôt A... B... à la villa Sésini. A... B... porta plainte pour torture, puis se rétracta.

Le Commissaire René Gille a donc pris les dépositions de ces deux Algériens et, après enquête, a transmis ces dossiers à Paul Teitgen.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L287xH180/le_bordereau-de49e.jpg]

Bordereau d'envoi de pièces à l'IGAME d'Alger en 1957

https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L197xH400/rapport_du_commissaire_gille_a_teitgen-6e224.jpg

Les bruits de torture et de disparitions (+ ou - 3000) en Algérie commencent à émoi à Paris :

[<https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH267/rapport06-73965.jpg>]

Jean-Louis Servan-Schreiber lisant un extrait de Vérité-Liberté de juillet 1962

Le 5 avril 1957, le gouvernement de Guy Mollet, interpellé par une partie des socialistes, dont la fédération d'Alger, des personnalités chrétiennes, et sa propre administration rapportant des « méthodes tirées de l'arsenal de la Gestapo », a « cédé à la pression de l'opinion », en créant une commission de douze membres chargés d'enquêter sur la répression militaire en Algérie, dont on vient d'apprendre par Paul Teitgen qu'elle a causé 3 000 disparus depuis seulement janvier.

Dans L'Express du 27 mars, le général Bollardièrre avait demandé à être relevé de son commandement pour ne pas avoir à accomplir des actes indignes et Vercors a renvoyé sa légion d'honneur au président Coty, le 29 mars 1957, jour où un autre résistant célèbre, Paul Teitgen a démissionné de son poste de secrétaire général de la police française à Alger. [2]

Le surlendemain sont publiés deux rapports de police, respectivement signés par le commissaire René Gilles et l'officier René Tordoir, évoquant des séances de torture ne concernant pas des militants algériens, effectuées par un député, qui doit rentrer en métropole en mai.

Cinq membres de cette Commission enquêteront sur le cas Audin, [3] se heurtant à la « mauvaise volonté de l'armée » mais « accomplissant un travail indéniable » en « partant enquêter en Algérie » grâce au réseau de la Croix-Rouge, accumulant les témoignages donnés par le syndicat des enseignants, selon l'historienne Raphaëlle Branche. [4]]

La revue du FLN, Résistance algérienne, avait ensuite en juin 1957 publié un article intitulé : « Le Pen, député à Paris, tortionnaire à Alger » en référence à sa décoration par le général Massu en mars 1957 [5].

[6]

[1] <https://histoirecoloniale.net/plutot-que-bigeard-honorons-paul-teitgen-qui-sopposa-a-la-torture-a-alger/>

[2] Thèse de Gilles Morin, De l'opposition socialiste à la guerre d'Algérie au parti socialiste autonome (1954- 1960). Un courant socialiste de la SFIO au PSU, sous la direction d'Antoine Prost, à Paris I, en 1991

[3] François-René Julliard, « Le Comité Maurice Audin. Des intellectuels en lutte contre la torture pendant la guerre d'Algérie », Mémoire de Master d'Histoire contemporaine, dirigé par Sylvie Thénault, à l'École Normale Supérieure de Lyon

[4] Raphaëlle Branche, « La commission de sauvegarde pendant la guerre d'Algérie : chronique d'un échec annoncé », dans la revue Vingtième siècle, [5] [archive

[5] Jean Chatain, « Quand Le Pen travaillait vingt heures par jour », dans L'Humanité du 2 Mai 2002 peu après les déclarations de ce dernier à Fraternité française, hebdomadaire poujadiste, en mars 1957

[6] Lu sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Audin